



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

cnv conseil
national
des villes



Un événement organisé dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne



agence nationale
de la cohésion
des territoires



FRANCE22
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

200

Participants
en présentiel dont
50% d'habitants des
quartiers prioritaires

70

Participants
en distanciel

10

Villes européennes

11

Ateliers

1

Séance de jeu
collective

11

Pitches projets

6

Sessions plénières

LA PIERRE ANGULAIRE D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET AU-DELÀ : **UN ESPRIT, UNE MÉTHODE !**

Le Conseil national des villes (CNV) en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le réseau européen Active Citizens porté par URBACT ont organisé les Rencontres européennes de la démocratie participative les 23 et 24 juin 2022 au Parlement européen de Strasbourg. Cet événement s'est inscrit dans le cadre de la conférence pour l'avenir de l'Europe et de la Présidence française du conseil de l'Union Européenne (PFUE).

La connaissance et le partage de pratiques européennes sont des sources d'inspiration favorisant la valorisation des idées, des initiatives, des méthodes **sur les territoires en quartiers prioritaires et au-delà**. Le CNV porte le sujet de la participation citoyenne avec conviction et constance, convaincu que la **reconnaissance de l'engagement et de la démocratie participative** – sous toutes ses formes – dans la fabrique des **politiques urbaines et sociales est désormais un incontournable**.

A l'heure où en France, mais aussi en Europe, les démocraties voient augmenter le taux d'abstention aux différentes élections, où les grandes consultations nationales, comme la conférence sur le climat engendrent des frustrations sur une parole qui n'aurait pas été entendue, ces deux jours de rencontres ont **montré combien la participation citoyenne - quel que soit la forme qu'elle prend - était la pierre angulaire de la réussite du processus de transformation urbaine et sociale des quartiers et des villes**. A l'heure où beaucoup se posent des questions de changement de méthode, il est nécessaire de faire valoir l'exemplarité des quartiers populaires à vouloir plus qu'ailleurs « faire commun ».



LE MOT D'ACCUEIL



A un moment où les démocraties européennes se questionnent pour mettre en place des politiques publiques répondants aux besoins des habitants notamment les plus fragiles et vulnérables ; à l'heure où le Président de la République parle de changement de méthode, nous ne pouvons que nous réjouir que les quartiers les plus fragiles puissent être les plus inspirants. »

Fabienne KELLER

Vice-présidente du CNV depuis 2018
Députée européenne, questeur



Ces rencontres arrivent à un moment particulier, où l'abstention a atteint 52,49% lors des dernières législatives et 28,01% lors des présidentielles de 2022 en France. La démocratie participative est un champ de réflexion qui doit être réinvesti et sur lequel il est important de réfléchir collectivement. L'enjeu de ces rencontres est notamment de mettre en exergue que ce sont – une fois encore – les habitants qui inspireront la démocratie de demain. »

Hélène GEOFFROY

Vice-présidente du CNV depuis 2021
Maire de Vaulx-en-Velin



La Conférence sur l'avenir de l'Europe a pour ambition de créer un sentiment d'appartenance à l'Europe pour favoriser des débats ouverts, inclusifs, transparents et structurés. Les citoyens européens se sont exprimés et ont remis 49 propositions contenant 326 mesures aux présidents du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne. Il est à présent temps pour les institutions de suivre et de transformer cette vision en résultats concrets et tangibles. La première série de nouvelles propositions sera annoncée dans le discours de la présidente de la Commission Ursula von der Leyen sur l'état de l'Union en septembre, et notamment d'intégrer la participation citoyenne et la démocratie délibérative dans le travail de la Commission Européenne. »

Colin SCICLUNA

Chef de cabinet de la vice présidente de la Commission européenne, Dubravka ŠUICA, et co-chef du secrétariat commun de la conférence sur l'avenir de l'Europe



Il est nécessaire que les dirigeants européens, nationaux et locaux travaillent ensemble pour soutenir la démocratie européenne et les libertés. C'est aussi, à eux, de répondre aux défis d'aujourd'hui posés par le changement climatique, par la transformation numérique et par les conséquences d'une pandémie mondiale qui a durement frappé nos économies. Le projet européen est ancré dans chaque région, dans chaque ville d'Europe et la participation des citoyens est essentielle au bien-être et à la force de l'Europe à venir. »

Roberta METSOLA

Présidente du Parlement européen



LA PARTICIPATION CITOYENNE : POURQUOI ?

La voix d'un philosophe chercheur

Une première question essentielle pour les décideurs lorsque l'on s'intéresse aux enjeux de démocratie participative est : **POURQUOI** souhaite-t-on mettre en place la participation des citoyens ? Y répondre en amont est indispensable et doit être partagé.

S'adapter à une société en constante évolution dans laquelle on relève des phénomènes de désaffection des citoyens à la politique, avec un sentiment de défiance croissant, conduit à devoir interroger sans cesse la vision des citoyens. Souvent la population ne perçoit ni l'impact sur son quotidien, ni les liens entre participation, vote et impact local. Lorsque le lien à la décision est trop faible, il devient complexe de mobiliser les habitants, d'inscrire la participation dans la durée et de **rendre possible la création d'une réelle culture de l'engagement.**

Bernard Reber insiste sur l'**importance de la conversation** et sur la nécessité de prendre des risques. Il souligne que la considération touche à la façon dont on s'appelle les uns les autres ; elle oblige à suspendre son jugement et à tout bien considérer avant de juger.

Il en ressort notamment que ce n'est pas tant la participation, ni la représentation, ni une démocratie d'experts qui prime mais bien la volonté d'être en capacité d'argumenter pour décider ensemble.

« *Les villes sont comme des nœuds de système délibératifs dans lesquels il est nécessaire d'accepter de ne pas avoir raison sur tout et de n'être pas entendu.* »

Bernard REBER
Philosophe et directeur
de recherche au CNRS



LES ATELIERS



LE POUVOIR D'AGIR : TOUS LÉGITIMES

Chacun a droit à la parole et toutes les paroles sont légitimes. Le sentiment d'inclusion des personnes est nécessaire pour enclencher une participation active ; c'est ce sentiment d'inclusion, celui de faire partie d'un groupe, d'un quartier, d'un commun, qui fait que la personne se sent légitime à s'exprimer, à agir sur son quotidien, à prendre place dans la société et son environnement, bref à participer ! Il faut aller chercher la parole des habitants, les écouter, là où ils sont, et les entendre.

- Convier l'**ensemble des citoyens d'une ville et ne pas se limiter qu'à l'échelle du quartier**. Il faut travailler sur des outils de coopération afin d'inclure le maximum de personnes ;
- **Mobiliser les habitants sur un groupe de parole sur un sujet donné** avec des conditions d'accès plus souples ;
- L'inscription de la participation citoyenne dans la loi **ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme une force et une opportunité**.

LA PARTICIPATION ÇA S'APPREND : DÉVELOPPER LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT

La participation dans la fabrique des politiques publiques et l'action publique n'est pas innée. Apprendre à participer et à faire participer demande - au-delà d'un état d'esprit - des formations, des nouveaux outils et concerne tout autant les élus, les acteurs professionnels, les agents et les citoyens. Les formations disponibles ne sont pas suffisamment diffusées, les publics en n'ont peu, voire pas connaissance. La communication doit être plus large « Ce n'est pas que l'on n'a pas envie mais parfois on ne se sent pas en capacité ni concerné »

- Repérer très en amont les besoins des habitants, avant même d'envisager un chemin vers l'engagement, et avant d'envisager des formations pour permettre la participation ;
- Former les élus et les techniciens au même titre que les habitants, dans le cadre de parcours, tout en étant attentif à ce que chacun reste dans son rôle ;
- Renforcer la formation des enfants et des jeunes pour les sensibiliser aux enjeux de participation citoyenne.





LES GALÈRES ET LES ASTUCES DE LA PARTICIPATION AU QUOTIDIEN

Pour démarrer cet atelier les questions suivantes ont été posées aux participants : Comment se met en place et s'organise la participation citoyenne dans les villes ? Comment créer les conditions de la participation dans le quartier ? Chacun s'accorde sur les freins identifiés tels que prendre le temps d'aller à la rencontre des habitants dans les espaces publics, chercher les habitants et leur accorder une véritable place aux cotés des professionnels tout en étant attentif au fait que la participation peut parfois être épuisante. L'organisation des réunions doit s'adapter aux publics, notamment intergénérationnel, et permettre la prise de parole des habitants en présence d'élus. La collectivité doit s'organiser en interne, intégrer la participation dans l'ensemble de ces instances et dans la conception même de sa politique locale.

- Développer des lieux de concertation collective dans l'ensemble de la ville pour que tout le monde puisse y participer ;
- Cartographier l'ensemble des initiatives présentes sur le territoire et renforcer les démarches de coordinations entre les différentes instances de participation pour veiller à la complémentarité des acteurs ;
- Veiller à la diversité des milieux et profils sociaux présents dans les instances de gouvernance ;
- Intégrer dans toutes les démarches de participation citoyenne, y compris dans les outils digitaux, les freins liés à la barrière de la langue pour permettre des conditions d'usages équitables.



LA PARTICIPATION OUI ! MAIS PRENONS SOIN DES PARTICIPANTS

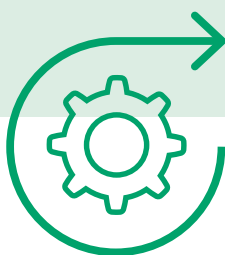
Les freins à l'engagement des citoyens sont divers : l'épuisement et la fatigue des conseillers citoyens, le « prendre soin », accueillir et savoir accueillir, les formes d'indemnisation, de valorisation de l'engagement et **être à l'écoute des bonnes pratiques** sont des axes de travail devant être sans cesse interrogés. Lors de l'atelier, chacun s'est accordé sur le fait que ce soit un angle mort de la participation citoyenne, pour les années futures il faut se donner les moyens d'y répondre.

- Au sein des collectivités locales, **avoir un service dédié doté en ressources humaines, financières et matérielles pour les questions de participation citoyenne ou que chaque service s'implique et dédie une part de son budget aux enjeux de participation citoyenne ;**
- Définir au niveau national un cahier des charges et prendre en charge au niveau local les dépenses liées à la mobilisation des habitants dans le cadre de la participation citoyenne (indemnités, prise en charge des frais de déplacement et de repas) ;
- Fixer des lieux et horaires de réunions de concertation en prenant compte au mieux des disponibilités des participants.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : UNE ÉVOLUTION DU RÔLE DES ÉLUS

L'un des freins à la mise en place de processus participatifs est que les élus redoutent de perdre du pouvoir et leur légitimité. Beaucoup vivent cette participation comme une concurrence à leur propre légitimité. L' élu doit passer d'une posture de concepteur de politiques publiques à une sorte de garant et facilitateur du processus démocratique engagé dans une méthode de co construction, attendue par la population. La place des habitants dans les projets dépend souvent de la réalité locale des territoires et des élus en place. Les participants sont convaincus du rôle déterminant des élus, en France, comme pour nos amis européens dont il semble que la concertation avec les habitants est une démarche plus intégrée. **Faire valoir que le temps de la mise en place de la participation n'est pas du temps perdu sur le projet, mais au contraire un gain pour l'avancée et la mise en œuvre du projet ensuite, comme sa réussite.**

- Inscrire la participation citoyenne comme thématique transversale de l'ensemble des compétences de la collectivité ;
- Encourager les expérimentations et des initiatives, même de petite taille, afin de créer une culture de la participation ;
- Former les élus à la participation, à travailler en co-construction avec les citoyens, à rendre compte régulièrement des évolutions des projets qui font l'objet d'une concertation notamment les projets urbains, et ce en totale transparence ;
- Organiser des enquêtes tous les ans pour évaluer le taux de satisfaction des habitants et évaluer la qualité des politiques publiques.

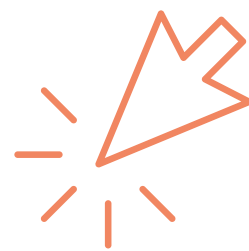


ET SI ON INVENTAIT AUTRE CHOSE QUE LES RÉUNIONS DE QUARTIERS ET LES RÉFÉRENDUMS ?

La participation citoyenne ne se résume pas, ni s'inscrit dans un seul modèle, elle concourt à « faire avec » sous des formes multiples, souples tenant compte des acteurs en place. Elle reflète des formes diverses qui doivent encore continuer d'être inventées. **Lors des échanges il a été fait le constat d'une multiplicité d'acteurs avec une volonté d'innover à tout prix alors que des dispositifs existent déjà. Il est apparu nécessaire d'être attentif de ne pas les mettre en concurrence ni de les opposer** mais de favoriser le travail commun.

- Être créatif dans les formes que ces participations doivent prendre et ne pas imposer le cadre qu'elles doivent adopter. Il faut une souplesse de la part des différents acteurs et ne pas avoir nécessairement un cadre national ;
- Créer des espaces sans avoir peur des confrontations, les habitants peuvent avoir des intérêts contradictoires.





LES ABSENTS DE LA PARTICIPATION

Les absents de la participation sont les **indifférents, ceux qui par manque de temps ou par sentiment d'illégitimité ne vont pas venir spontanément aux instances de participation**. Il s'agit dans tous les pays de femmes, de familles monoparentales, de personnes vulnérables, des jeunes, etc. Mais il faut rester attentif à distinguer **deux catégories, d'une part les démobilisés et d'autre part les absents de la participation**. Plus encore pour ces publics, les démarches d'aller vers se doivent d'être innovantes (lieux de rencontre ou réunions organisées dans des lieux informels, lors d'activités culturelles et sportives, etc.) tout en restant attentif au fait qu'au-delà d'une problématique de temps, les personnes ne se retrouvent pas dans ce qui leur est proposé. Il n'existe pas une seule solution au problème, mais plusieurs, et pour cela il est nécessaire de recueillir la parole des publics les plus éloignés.

- Organiser des **moments conviviaux** pour un large public pour que chacun se sente légitime à venir et à participer sans freins (penser aux modes de garde, aux horaires adaptées, aux mobilités facilitées, aux lieux informels non stigmatisant, à la langue, à l'interprétariat).

LE DIGITAL AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

Les enjeux de fracture numérique liés à l'équipement et aux difficultés d'usage sont désormais régulièrement dénoncés. Ils touchent une population de plus en plus nombreuse compte tenu des avancées technologiques et des accès dématérialisés d'accès aux droits et services qui se multiplient. Le numérique est un outil de la participation dont on peut questionner l'intérêt pour faciliter les processus participatifs. Il demeure des angles morts, des formes de participation plus ou moins intuitives pour des personnes en difficulté. La question réside dans la **création de la relation entre institution et habitants** pour fabriquer des politiques publiques via ces outils numériques. Les personnes contribuent, s'ils ressentent **un pouvoir d'influence, une légitimité et un intérêt vis-à-vis de leur participation**. Alors qu'il existe une **défiance et un détachement du citoyen vis-à-vis de l'institution publique**, il est difficile d'imposer une participation via un outil digital sans associer le citoyen usager au **processus de définition et aux étapes de conception de l'outil**.

- Former les nouvelles générations aux usages du numérique de participation citoyenne avec, dès le plus jeune âge, des étapes d'éducation et d'information afin de lutter contre la fracture du numérique ;
- Poursuivre le développement des tiers-lieux pour accompagner aux usages du numérique et favoriser l'émancipation d'une participation citoyenne ;
- Encourager le développement local d'application citoyenne en étant attentif à la simplicité de l'outil pour contribuer directement à la signalisation et la résolution des dysfonctionnements dans la ville, et organiser un suivi des signalements pour que l'habitant puisse observer les résultats de son action.

CA SE PASSE COMMENT CHEZ NOS VOISINS EUROPÉENS ?

L'une des principales convictions de nos voisins européens, même de ceux qui vivent une démocratie récente, tient à la **responsabilité des élus de fabriquer des politiques publiques nationales et locales en concertation avec tous les acteurs**, qu'ils soient élus, acteurs associatifs, acteurs économiques ou habitants.

Quelques expériences innovantes mises en œuvre dans le cadre du réseau européen Active Citizens et du programme Fostering social justice, sont présentées ci-après.



LA GOUVERNANCE ET LE RÔLE DES ÉLUS

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La ville de **Hradec Kralove** a mis en place un plan de développement stratégique et une approche participative dont le but est d'impliquer les citoyens et les citoyennes pour que le plan soit **le plus représentatif des habitants de la ville**. Le plan est étendu sur 25 quartiers de la ville, avec à sa tête un comité local. Chaque quartier comporte un conseil composé d'habitants, le président et le vice-président sont nommés par le conseil municipal.

ESTONIE

La municipalité de **Tartu** a rapidement compris l'enjeu de mobiliser des communautés très diverses et de s'appuyer sur les idées des citoyens à travers **la mise en place d'une plateforme numérique**. Des crédits ont été mobilisés pour accompagner les démarches et les habitants.

PORTUGAL

La ville de **Santa Maria da Feira** organise régulièrement des rencontres avec les agents territoriaux, pour recenser les doléances des habitants. Depuis le début de l'année, les échanges rapprochés entre les habitants et la municipalité par l'intermédiaire de ces agents territoriaux ont permis la résolution de 90 problèmes sociaux.

PRENDRE SOIN ET ALLER VERS

ITALIE

La ville de **Cento** est divisée en quartiers avec chacun un conseil composé de 9 à 11 membres élus. Afin de pallier aux freins de la bureaucratie italienne, la municipalité a changé les processus de consultation, s'est assuré que les conseillers soient mieux formés, en **imposant des journées de formation pour tous les agents de la mairie**.

ROUMANIE

La ville de **Bistrita** est convaincue que les événements culturels et plus généralement l'art sont réellement propices à appuyer et développer l'acquisition de compétences concernant la participation citoyenne. Ainsi la municipalité a mis en place un projet pour revitaliser les anciennes cours de la vieille ville au moyen d'événements culturels, concerts de jazz et autres, et démontrer comment cela peut promouvoir l'urbanisme participatif de façon directe.

PORTUGAL

La ville de **Santa Maria da Feira**, pour prendre soin des citoyens et citoyennes, **prend intégralement en charge le budget pour les jeunes et les personnes âgées pour qu'elles puissent prendre part aux réunions**. La mairie organise des transports en minibus pour se rendre à la mairie ou dans les lieux de rencontre. Les emplois du temps des activités sont organisés en **fonction des emplois du temps des jeunes** pour qu'ils puissent prendre part aux décisions même le week-end.

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

PORTUGAL

La ville de **Santa Maria da Feira** a mis en place une **Assemblée d'enfants** (de 12 à 18 ans) dans laquelle ils viennent présenter leurs défis et faire des propositions de projets. La municipalité leur accorde un budget pour la réalisation de leur projet, cela leur permet notamment de prendre conscience que les élus sont soumis également à des restrictions budgétaires et qu'ils doivent faire des choix pour se soumettre à ce budget.

SUÈDE

La ville de **Lund** a mis en place, à travers la fédération suédoise des Settlement qui représente environ 150 centres communautaires et centres de la jeunesse sur l'ensemble du territoire suédois, un **parlement de jeunes** qui s'articule entre ateliers et sessions plénières. Les thèmes abordés sont divers, allant des questions traitant de racisme, de maladies mentales, de logement pour la jeunesse ou encore de transition écologique.

SUÈDE

La ville de **Malmo** mise sur le développement d'écoles spécifiques dans des territoires identifiés comme prioritaires, où la part de population immigrée est très importante. Des rencontres ont été organisées au cours desquelles **les parents et les enfants ont pris part à des activités communes**. Il s'agit notamment de donner aux jeunes les outils démocratiques afin qu'ils prennent conscience de leur voix.

POURQUOI NOS DÉMOCRATIES EN EUROPE **ONT-ELLES BESOIN DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?**

La participation citoyenne n'est pas innée. Il faut assurer sa mise en œuvre et sa prise en compte pour favoriser l'émulation et la reconnaissance de cet enjeu, tout en s'éloignant d'un cadre législatif trop rigide. Il faut **un cadre légal souple qui permette de s'auto-riser à innover pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants**, et qui invite toute personne à participer, bien qu'elle puisse ne pas forcément se sentir concernée au départ, mais ayant l'envie d'y prendre part.

Faire « ensemble », mais **surtout « avec » les citoyens** pour concevoir les outils et décisions : passer d'une culture de la gestion de l'argent public à une culture de la relation avec les citoyens, de la participation. **Il faut que les citoyens soient là pour la décision, la construction, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation** ce qui induit pour les techniciens des temps et des métiers différents qu'il leur faut expliciter, avec des expertises mises à dispositions des réflexions et des projets des habitants. L'enjeu est que chacun soit dans une relation de confiance et non de concurrence dans une volonté de co-construction d'un projet de territoire. Il est nécessaire également **de mieux cibler l'information et la communication des dispositifs** pour lesquels les citoyens ne se sentent pas concernés.

Les outils aujourd'hui à disposition des collectivités ne favorisent pas l'exercice de la démocratie participative. **La participation citoyenne doit travailler dans le sens de l'intérêt général.**

Le CESE s'est saisi dès 2016 de ces enjeux de **participation citoyenne** avec pour question sous-jacente « participer oui, mais comment ? ». Il accompagne les habitants pour qu'ils se rendent compte qu'ils sont capables de participer.

« **Il faut changer le prisme du côté des élus, mais aussi du côté des citoyens.** »

Thomas DUDEBOUT

Membre du réseau Active Citizens, maire adjoint chargé de la participation citoyenne et des grands projets de la ville de Saint-Quentin, Aisne



Jörg MÜLLER

Directeur d'études et de recherche
Chercheur au CREDOC

« **L'un des principaux constats repose sur un problème de représentativité dans les régimes démocratiques, avec d'une part une défiance des citoyens de plus en plus forte vers l'État et de l'autre une volonté du gouvernement d'impliquer les citoyens dans la décision politique et dans la chose politique.** »

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, UNE NOUVELLE FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

La participation citoyenne n'est pas innée. Si le principe de la mise en œuvre de la participation citoyenne ne se limite qu'à satisfaire des envies de participation des habitants ici et là, il ne permet pas de profondément transformer les pratiques et les mentalités. La participation citoyenne doit nous interroger plus largement sur la fabrique des politiques publiques, et réinterroger notre logiciel de conception de l'action publique. *La co-création et la co-décision pourraient-elles devenir la nouvelle manière de faire l'action publique ?*

L'existence de quotidiens, de visions et d'aspirations différentes au sein de la population, renforcent actuellement les difficultés d'échanges, de partage et de confrontations d'idées de manière apaisée au sein de la population. Les échanges relèvent un besoin d'adaptation de la fabrique des politiques publiques nationales et locales, au plus près des attentes et des besoins des habitants. Il faut susciter dès le plus jeune âge un intérêt pour la politique et faire participer activement la population à l'élaboration des politiques publiques locales, en développant une culture de l'empathie. De nombreuses réalisations existent déjà et se développent sur les territoires, l'exigence grandissante des habitants envers les élus est une bonne chose, qu'il faut valoriser et sur laquelle il faut capitaliser. Se concerter dans le respect d'une relation réciproque où chacun doit s'accorder sur son rôle apparaît comme une évidence dans les échanges.



« Faire en sorte que l'expression des citoyens puisse être prise en compte dans ce que l'on créé avec eux et pour eux »

Frédérique MACAREZ

Maire de Saint Quentin, Aisne

Présidente de l'Agglomération du Saint-Quentinois



« Les solutions sont déjà là, elles doivent être fertilisées. »

Stéphane VINCENT

Délégué général de la 27^e région



LE CNV VOUS PROPOSE UNE RECETTE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

TEMPS DE PRÉPARATION :
le temps qu'il faut

DIFFICULTÉ :
Pour les débutants

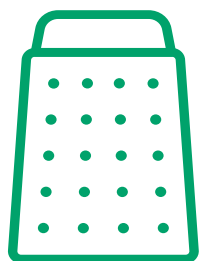


Pour les cuisiniers confirmés



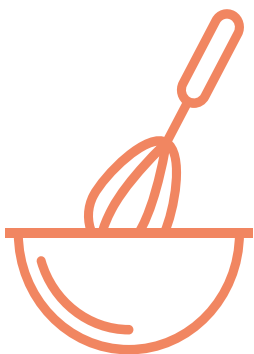
INGRÉDIENTS

- Une question simplement expliquée
- Des habitants intéressés et qui se sentent concernés
- Un État local qui impulse
- Des élus motivés et bienveillants
- Des techniciens prêts à travailler avec les habitants
- Des collectifs d'acteurs associatifs
- Des moyens financiers et matériels
- Trois pincées de recul et de bonne volonté
- Une pincée d'humour



USTENSILES

- Des parcours de formation initiale ou continue
- Des lieux conviviaux de rencontres
- Des règles du jeu affichées en toute transparence
- Des outils existants ou innovants
- Un minuteur pour évaluer la durée de confection du projet et contrôler la réalisation des étapes
- Un assaisonnement d'initiatives européennes innovantes
- La loi Lamy et la loi Égalité & Citoyenneté

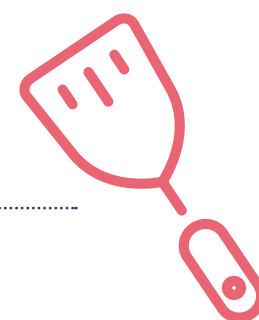
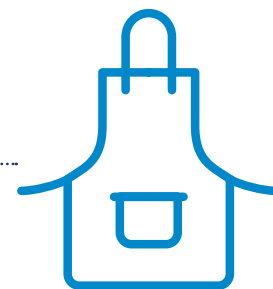




PRÉPARATION

AVANT

- Étape 1** Se demander pourquoi faire participer les habitants
- Étape 2** Prendre le temps d'aller à la rencontre des habitants
- Étape 3** Définir collectivement ce que l'on entend par participation
- Étape 4** Former les élus et les techniciens au même titre que les habitants en vue d'acquérir un langage commun
- Étape 5** Définir le « qui fait quoi ? »
- Étape 6** Prendre en charge les frais liés à la mobilisation



PENDANT

- Étape 7** Exprimer les présupposés et poser les prérequis
- Étape 8** Organiser un temps collectif d'échanges et de réflexion entre les différents acteurs en tenant compte des contraintes de chacun
- Étape 9** Organiser l'écoute, les débats et accepter la contradiction
- Étape 10** Goûter et assaisonner. Au besoin recommencer l'étape 7
- Étape 11** Délibérer, décider, acter

APRÈS

- Étape 12** Rendre compte de la mise en place et de l'avancement du dispositif
- Étape 13** Permettre à tous les acteurs d'assurer un suivi régulier (enquêtes)
- Étape 14** Valoriser la culture de l'engagement



A CONSOMMER SANS MODÉRATION !





Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur, 75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 @CNV_villes

Retrouvez l'intégralité des actes
des rencontres :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr

